L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS; VENDREDI MATIN, 19 AOUT 1859.

Imprimé et publié par
Vᵉ F. WEISSE & Co.
TOUS PROPRIÉTAIRES;
G. F. WEISSE. E. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 19 AOUT.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, au No 54, Vieille Levée — Vins, provisions, liqueurs, etc., etc.

Armements en France et en Angleterre.

Malgré les protestations des gouvernements de France et d'Angleterre et les précautions extraordinaires qu'ils prennent pour rassurer l'opinion, il règne dans les deux pays une inquiétude réelle et que ne parviennent pas à dissiper les notes officielles. La Grande-Bretagne fait depuis plusieurs mois de formidables préparatifs de défense que n'a point interrompus la paix de Villafranca. L'empereur Napoléon comprenant parfaitement que ses alliés se défient de lui a fait insérer au *Moniteur* une note que nous reproduisons plus loin et dans laquelle on compare le budget maritime de l'Angleterre à celui de la France pour prouver que la première de ces puissances a en tout temps fait plus de dépenses que la seconde pour ses flottes et la défense des côtes.

Cette note dont le but paraît avoir été de fixer les torts du côté de la Grande-Bretagne a augmenté les craintes de ceux qui ne croient pas à la longue durée de la paix. Toutes les explications officielles ne sauraient d'ailleurs altérer un fait, et ce fait c'est que l'on arme avec une grande activité des deux côtés du détroit.

Les journaux de Londres se sont immédiatement emparés de la note du *Moniteur* pour la commenter à leur point de vue. Le *Times* en a entrepris la réfutation. A son avis la comparaison que fait le journal français pèche par la base, parce qu'elle porte sur le chiffre du budget au lieu de porter sur l'effectif des forces des deux pays; on sait, en effet, quelles armées formidables possède la France; or, ce qui provoque les inquiétudes de l'Angleterre, c'est l'infériorité numérique de ses forces militaires comparativement à celles de la France.

Lorsque l'armée française d'Italie sera rentrée dans sa patrie, la France aura à sa disposition, pour l'exécution d'un plan quelconque, 600 mille hommes, tandis que l'Angleterre ne possède chez elle, y compris sa milice, que 110 mille soldats. La France a prouvé, d'ailleurs, dans ces derniers temps, qu'il lui suffit de deux ou de trois semaines pour envoyer n'importe où 150 mille hommes, et qu'elle peut encore, dans ce cas, les faire suivre, un mois après, de 100 mille hommes de troupes fraîches, tandis qu'il résulte des discussions qui ont eu lieu au Parlement anglais que si l'Angleterre avait une invasion à repousser, elle trouverait avec peine, immédiatement, dans les circonstances actuelles, une armée de 30 mille hommes.

Le budget de l'armée de la marine anglaise s'élève, il est vrai, à 13 millions de livres, mais les dépenses de l'armée même ne figurent dans ce chiffre que pour 4 millions. L'Angleterre est tenue de dépenser des sommes immenses pour l'entretien de ses fortifications dans l'intérieur et dans ses possessions; ses forts et ses dépôts militaires dans toutes les parties du monde lui coûtent énormément; elle est obligée de dépenser la plus forte part de son budget militaire pour assurer la défense des innombrables possessions de son vaste empire, qui s'étend sur tous les points du globe.

Le *Times* avoue que le chiffre des budgets militaires s'est fortement accru pendant bien des années, mais cette circonstance doit s'expliquer par l'application de la vapeur à la marine, l'emploi d'armes nouvelles et le désir très humain et très politique de la Grande-Bretagne d'améliorer la condition du soldat et du marin. Mais ce n'est pas de cette nature de dépenses supplémentaires que l'Angleterre se plaint. "Ce dont elle se plaint, dit le *Times*, et ce qui nécessite la continuation et la réimposition de la taxe de guerre, est tout autre chose. C'est un fait évident et notoire que la France augmente ses armements dans des proportions au delà de toute nécessité raisonnable. L'Angleterre n'arme que pour sa défense, et c'est là le seul but pour lequel la France n'arme pas. Qui l'Angleterre a-t-elle besoin d'envahir? Contre qui la France a-t-elle besoin de se défendre?"

Le *Times* fait encore remarquer qu'il n'en coûte pas beaucoup au *Moniteur* d'annoncer que le budget de 1860 n'excédera guère 463 millions, puisque le gouvernement français, qui a été obligé d'emprunter 500 millions pour combler son déficit de l'année dernière, aura encore recours au même moyen, l'année prochaine, s'il est nécessaire, pour se tirer d'affaire, tandis que les habitudes parlementaires exigent en Angleterre que le chancelier de l'Échiquier présente un budget qui couvre toutes les dépenses prévues de l'année.

"Mais pourquoi, dit le *Times*, la France désire-t-elle arrêter nos préparatifs de défense? S'il y a une chose évidente au monde, c'est que l'Angleterre n'a jamais pensé à envahir la France. Avec toute sa marine, et avec toute l'assistance que les éléments pourraient lui donner, il lui serait impossible de jeter 30 mille hommes sur une terre étrangère, par le seul motif qu'elle n'aurait pas à sa disposition un tel nombre d'hommes pour une telle expédition.

"L'Angleterre n'a jamais pensé à attaquer Cherbourg, Brest ou Toulon. On ne se l'est jamais imaginé. Qui aurait pu le croire? le souverain qui en aurait le désir serait bientôt remplacé par un régent. Le ministre qui ordonnerait une telle équipée ne tarderait pas à être mis en accusation. Le membre du Parlement qui la conseillerait perdrait son siége. La France, cela n'est que trop évident, nourrit de tels plans. Elle a des cerveaux pour les concevoir et des bras pour les exécuter. C'est à nous à y réfléchir. C'est nous que cela intéresse et c'est à nous à nous protéger."

Dans un autre article, le *Times* signale l'armement des navires français par les canons rayés, et comme il est déclaré que les canons Armstrong ne peuvent être prêts en assez grand nombre avant quelques années, il réclame que l'on rase les 7,000 bouches à feu qui se trouvent à Woolwich. Rayer une partie de ces canons serait un travail relativement facile et peu coûteux. Si les établissements du gouvernement ne peuvent le faire, le travail peut être divisé parmi les nombreuses fabriques des grandes villes, et avant la fin de l'année un grand nombre de canons rayés seront prêts à être employés.

Le *Daily News* fait les mêmes observations en s'appuyant sur les mêmes argumens; il s'attache surtout à démontrer que le gouvernement français a imposé au gouvernement anglais des préparatifs de défense, et après avoir détaillé notamment le développement donné à ses vaisseaux seulement, depuis 1782, par le gouvernement français, le *Daily News* conclut:

"Maintenant, sans entrer dans les détails ni faire de déclamations, nous pouvons constater que ces faits produisent quelque impression sur le peuple d'Angleterre. Il ne peut s'empêcher de demander pourquoi ce développement énorme de la puissance maritime de la France. Il ne peut avoir aucune raison contre qui ces forces sont préparées. Il regarde les besoins des possessions lointaines de la France et les comparant à celles qui exigent au dehors la présence de nos flottes, laissant souvent nos côtes à nu, il ne peut comprendre la concentration d'une flotte française, égale en nombre à la nôtre, sinon comme une force agressive, du moins comme une force qui exige de notre part une augmentation de précautions coûteuses.

"Il est impossible que deux grandes nations puissent vivre bien longtemps côte à côte en paix, en maintenant une rivalité de ce genre, dans laquelle aucune des deux ne peut espérer qu'on lui laisse jamais atteindre une supériorité décisive. Il n'y a rien de plus éloigné de la pensée du peuple anglais que de provoquer une guerre avec la France; cependant, il voit son gouvernement entraîné à une politique d'où, si on ne lui met obstacle, la guerre doit résulter. La conscience inquiète de cette fausse position des deux pays donne une facile carrière à ces prophéties et à ces appréhensions funestes qui se sont si rapidement succédé parmi nous.

"Nous avons un profond respect pour les droits souverains de nos voisins, mais nous pourrons leur affirmer que s'ils pouvaient seulement mettre d'accord avec leur politique une réduction dans ces armements auxquels il est difficile pour nous d'attribuer un caractère défensif, ils feraient plus pour resserrer les liens d'amitié entre les deux pays que toute autre mesure qu'ils prendraient pour arriver à ce résultat."

Le *Morning Post* soutient à son tour que l'Angleterre doit augmenter sa marine que parce que la France a augmenté la sienne, et que l'effectif de l'armée britannique n'est, comparativement, plus si fort aujourd'hui qu'il l'était autrefois, que par ce que le développement de la puissance de la marine à vapeur a diminué dans un degré correspondant la sécurité de la position insulaire de l'Angleterre.

Le *Morning Post* s'occupe ensuite de réfuter les chiffres que le *Moniteur* a invoqués à l'appui de ses calculs, et prétend que le *Moniteur* a été égaré par des données inexactes. Il admet néanmoins que les dépenses que fait la Grande-Bretagne pour ses forces navales et militaires sont beaucoup plus considérables que celles de la France, mais il rappelle au journal officiel du gouvernement français qu'en Angleterre le travail est plus cher, et il ajoute que le peuple y vit mieux qu'en France; il soutient, d'ailleurs, que puisque le gouvernement français, pour maintenir des forces si considérables, dépense moins que l'Angleterre, ce doit être là un motif pour engager la Grande-Bretagne à redoubler ses efforts afin de conserver sa suprématie de puissance essentiellement maritime vis-à-vis d'un voisin qui peut faire de si grandes choses à si bon marché.

On lit dans une *Correspondance générale* de Londres, du 25 juillet:

"Nous sommes au grand calme en apparence, car si nous jetons un coup d'œil simplement sur l'ordre du jour de la Chambre des Communes, nous voyons quatre motions à la fois présentées par des membres du parti ministériel aussi bien que de l'opposition pour réclamer des renseignemens sur l'état des défenses nationales, et pousser le gouvernement dans cette voie de coûteux armements, au moment même où, d'un autre côté, dit-on, M. de Persigny est allé porter à Paris la proposition du gouvernement anglais d'un désarmement général. Cela jure bien un peu, mais cependant s'il est vrai que cette proposition soit faite, qu'elle soit acceptée, comme on le prétend encore par l'empereur Napoléon, il s'ensuit que ces rumeurs d'armements par la France qui ont tant ému l'opinion publique en Angleterre n'étaient pas complétement dénuées de fondement. Mais l'Angleterre continuera-t-elle à développer ses corps de volontaires et à hérisser ses côtes de canons? Elle pourra mettre ses navires, aujourd'hui en commission, dans la première et dans la seconde division de réserve, mais renverra-t-elle ces matelots qui sont engagés sur la foi d'un contrat public pour sept ou douze années? Et si elle ne peut pas les renvoyer, comment s'entendra le désarmement? Nous verrons bien.

"Nous apprenons d'ailleurs que sur cette question de désarmement le ministère est fortement divisé: il y a deux opinions en présence qu'il est fort difficile de concilier, et si les nouvelles qui sont impatiemment attendues de Paris, et qui se doivent discuter au conseil de cabinet de mercredi ou de jeudi prochain, ne sont pas de nature à modifier l'opinion de la minorité, nous croyons savoir qu'il y aura une scission sérieuse dans le ministère actuel.

"Le langage des journaux est tellement contradictoire qu'il est difficile, après les avoir lus, de se faire une idée de ce qu'ils veulent ou même de ce qu'ils espèrent."

Nous pourrions dire, nous, ce qu'ils n'espèrent pas, c'est le maintien de la paix. Malgré tous les soins que met Napoléon III à rassurer ses alliés, ils sont persuadés que si celui-ci règne encore quelques années la guerre éclatera inévitablement entre la France et l'Angleterre. Rien ne saurait détruire cette conviction dans leurs esprits. Elle existe aussi en France non seulement parmi le peuple mais parmi les classes élevées de la société. Nous ajouterons que c'est en même temps l'opinion de l'Europe entière et de l'Amérique.

Dépêches télégraphiques
Transmises à l'Abeille.

NOUVELLES D'EUROPE DE DEUX JOURS PLUS RÉCENTES.

Arrivée du steamer Asia.

New-York, 18 août. — Le steamer Asia vient d'arriver. Il a quitté Liverpool le 6 de ce mois et apporte des avis d'Europe de deux jours plus récents que ceux reçus par le City of Baltimore.

CONFÉRENCE DE LA PAIX.

Londres, 6 août. — La conférence de Zurich ayant pour but le règlement des détails de la paix entre la France et l'Autriche, se réunira le 8 août.

MARCHÉS.

Liverpool, 3 août. — Ventes de la semaine: 46,000 balles de coton, aux mêmes prix. Voici les cotes: fair Orleans, 8 1/4; fair Mobile, 7 5/8; fair uplands, 7 1/2; middling Orleans, 7 3/16; middling Mobile, 7 1/8; middling uplands, 6 15/16. Ventes de vendredi, 7,000 balles; celles de samedi, 7,000. Marché ferme. Stock, 657,000 balles dont 590,000 de qualités américaines.

Les nouvelles de Manchester sont favorables. Blé languissant et en baisse. Provisions à la hausse.

Le marché monétaire de Londres a été actif pendant la semaine. Consolidés, 95 1/8 au comptant.

Suite des nouvelles par l'Asia.

Crise ministérielle en Autriche.

Tentative d'empoisonnement sur Garibaldi.

Les ouvriers de Londres en grève.

40,000 ouvriers sans emploi.

DISCUSSIONS AU PARLEMENT.

Changement de tarif à Naples et en Autriche.

NOUVELLES DE L'INDE.

ANGLETERRE. — Liverpool, 6 août. — La discussion sur le bill pour créer une réserve navale continuait toujours au Parlement britannique. Les autres bills concernant l'armée et la marine ont été adoptés.

On pense que le parlement sera prorogé au 13 de ce mois.

Les rassemblements d'ouvriers à Londres deviennent d'un caractère inquiétant. On s'attend à voir 40,000 ouvriers sans emploi.

ARRIVAGES. — Le steamship Vigo est entré à Liverpool le samedi 6.

BANQUE DE FRANCE. — LA BOURSE.

Paris, 6 août. — La Banque de France a réduit son taux d'escompte à 3 1/2 pour cent.

La Bourse de Paris était ferme à la clôture. Les rentes de 3 pour cent sont cotées à 69 fr. 35.

SURPLUS DE L'EMPRUNT POUR LA GUERRE.

La marine française doit être placée sur le pied de paix.

Sur l'emprunt des cinq cents millions voté par l'assemblée législative pour les frais de la guerre, il reste en caisse cent cinquante millions de francs, qui seront employés à des travaux d'améliorations.

AFFAIRES EN ITALIE.

On rapporte qu'une tentative a été faite pour empoisonner Garibaldi.

On dit que le gouvernement français travaille à rétablir les grands ducs de Toscane et de Modène.

Le gouvernement napolitain a lancé un décret admettant libre de droits, l'entrée des farines et céréales.

On suppose que Garibaldi doit prendre le commandement de l'armée toscane.

Le journal de Bruxelles, *Le Nord*, contredit le rapport qui a circulé de toute part que le roi Victor-Emmanuel avait eu une entrevue secrète avec l'empereur François-Joseph à Villafranca.

Une députation de citoyens distingués du royaume de Vénétie est arrivée à Turin avec une adresse qu'elle a remise à l'ambassadeur français avec prière de la transmettre à l'empereur Napoléon.

Cette adresse est une protestation formelle des provinces Vénétiennes contre la domination directe ou indirecte de l'Autriche sur cette partie de l'Italie.

NAPOLÉON ET L'ARMÉE.

Une dépêche de Paris dit que l'empereur Napoléon a l'intention de se rendre au camp de Chalons, pour l'inspection des grands corps de cavalerie qui y sont assemblés sous les ordres du général Schramm.

DÉMISSION DU BARON DE BACH.

Des avis de Vienne annoncent que le baron de Bach, le ministre le plus influent du cabinet autrichien, vient de remettre son portefeuille à l'empereur; et que sa majesté ne l'a pas accepté.

On donne pour motif de la démission du baron de Bach, son opposition aux mesures de réformes proposées par l'empereur.

Une crise ministérielle doit, dit-on, éclater par suite des opinions contraires qui existent à ce sujet, dans le cabinet autrichien.

La Gazette de Vienne publie une ordonnance impériale révoquant les restrictions commerciales, imposées par suite de l'état de la guerre.

Les exportations de chevaux et de mules restent néanmoins prohibées.

INDE. — Des nouvelles de l'Inde ont été reçues en Angleterre; les dates de Calcutta sont du 5 juillet.

Les troupes européennes qui ont manifesté leur mécontentement, sont en grand nombre: elles préfèrent recevoir leur congé plutôt que de passer au service de la reine, aux conditions qu'on leur propose.

Les rebelles de Berrhampore, sont presque tous rentrés dans le devoir, et l'on considérait la rébellion comme entièrement étouffée.

MARCHÉ DE CINCINNATI.

18 août. — La farine languit; superfine $4 65. Le maïs tend à la baisse — vente de 2000 boisseaux aujourd'hui, à 83 cts; avoine languissante, 1800 boisseaux vendus à 40 et 41 cts.

MARCHÉ DE ST LOUIS. — 16 août. — La farine languit; le blé est très recherché à 95 cts et $1; le maïs se vend 80 à 81 cts.

MARCHÉ DE NEW-YORK. — 18 août. — Les ventes de coton, aujourd'hui, ont été de 4000 balles. Le marché est dans un état d'incertitude et les prix sont irréguliers.

La farine est languissante aux cours d'hier. Le maïs jaune à cinq à 81 cts. Le porc salé de l'Est vaut $13 50 à 13 25.

LISTE DES LETTRES.

Nous publions aujourd'hui la liste des lettres françaises, espagnoles et italiennes restant à la poste.

PERTE DU KATE HOWARD. — Le beau bateau à vapeur *Kate Howard*, capitaine J. S. Hanson, s'est heurté dernièrement à un chicot dans le Missouri, un peu au-dessous de l'Osage, et a coulé. Il y avait à bord, au moment de l'accident, cent vingt passagers, dont soixante dames. Tout le monde s'est sauvé.

HOMMAGE AU LIEUTENANT MAURY. — Napoléon III a fait remettre dernièrement au lieutenant Maury, directeur de l'Observatoire National de Washington, une médaille d'or portant d'un côté l'effigie de l'empereur des Français, et de l'autre une inscription très flatteuse pour le savant américain. M. Maury a reçu également du roi de Portugal une lettre autographe qui lui confère le degré d'officier de la Tour et de l'Épée, ainsi que les insignes de l'ordre.

Collége Jefferson
DANS LA PAROISSE SAINT-JACQUES.

La cause de l'éducation éveille de toutes parts les sympathies des habitants de la Louisiane. On sait qu'en vue de répondre au besoin qui se fait sentir de plus en plus, chez nous, de bonnes institutions de ce genre, l'ancien *Collége Jefferson*, qui a laissé de si beaux souvenirs, et dont un des hommes les plus considérables du pays, M. Valcour Aime, est aujourd'hui propriétaire, vient d'être mis, par ses soins, en état complet de réparation et va être ouvert de nouveau à l'éducation publique dans le plus bref délai.

Tout le monde connaît les avantages de situation de ce magnifique collége et, quant aux autres conditions du succès de l'entreprise, le nom des personnes qui s'en occupent ne peut manquer d'inspirer la plus grande confiance. Les fondateurs de cette œuvre toute nationale auraient offert, nous dit-on, la présidence du collége, dont on ignore encore, du reste, les détails d'organisation, à M. Oscar Dugué, et celui-ci l'aurait accepté. M. Dugué est une des belles intelligences de la Louisiane et a consacré toute sa jeunesse à l'étude; c'est un homme de beaucoup de savoir et de beaucoup de cœur.

Un aumônier catholique devra être, dit-on, attaché à l'établissement, afin de donner aux élèves dont les parents le désireront, l'instruction religieuse, cette partie si importante d'une éducation complète.

Nous saurons bientôt si nous pouvons donner comme positifs les faits que nous venons d'exposer, en nous autorisant seulement du bruit public, et nous nous ferons un devoir de tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui se rattache à une entreprise d'un si haut intérêt.

MME RISTORI. — On écrit de Paris que Mme Ristori, la célèbre tragédienne, se propose de venir incessamment aux Etats-Unis pour y donner une série de représentations.

TRAGÉDIE AU TEXAS. — Galveston a été, dimanche dernier, le théâtre d'un drame horrible. M. Thomas Chamberlain, âgé de 27 ans, arrimeur à la Nlle-Orléans, arriva ce jour à Galveston à bord de l'*Orizaba*, à la recherche de sa femme qui l'avait abandonné en emportant $150 que renfermait le secrétaire de son mari. Celui-ci apprit que Mme Chamberlain se trouvait dans une maison mal famée de Broadway street; il la vit et essaya de la décider à la suivre à la Nlle-Orléans. Elle s'y refusa, et son mari s'armant alors d'un poignard lui en porta un coup à la gorge et un autre à la poitrine. Mme Chamberlain, couverte de sang, se précipita hors de la chambre et se réfugia dans une salle où se trouvaient d'autres femmes. Le mari furieux l'y poursuivit, un revolver à la main, et fit feu. Elle tomba morte, le sein percé d'une balle, et M. Chamberlain appliquant le canon du pistolet à son front se fit sauter la cervelle.

Lorsque les voisins attirés par les cris pénétrèrent dans la salle, ils virent deux cadavres étendus côte à côte, ceux de M. et de Mme Chamberlain. Le malheureux arrimeur de la Nlle-Orléans était un homme doux, honnête et laborieux, mais il avait eu la triste idée de se choisir une épouse dans une maison de prostitution de New-York. C'était la seconde fois que sa femme l'abandonnait pour reprendre son ancien genre de vie.

CHRONIQUE LOCALE.

DÉCRET IMPORTANT. — On sait que MM. A. Brown & Co et d'autres propriétaires s'opposaient à ce que le contrôleur vendît, en vertu de l'autorisation du Conseil, le droit de passage, pendant vingt ans, pour un chemin de fer qui doit traverser la ville. — Le juge Eggleston, devant lequel la question avait été portée, a rendu hier un décret dont nous croyons devoir publier les principaux points. On verra qu'il a donné gain de cause à la corporation.

"J'écarterai, dit le tribunal, tout ce qui tendrait à prouver que les rues sont des lieux publics, des choses *extra commercium*; que le sol en est inaliénable et appartient à l'Etat et non à la ville. J'écarterai tout cela, parce que l'ordonnance du Conseil ne soulève pas ces questions et qu'il n'est pas nécessaire de les décider pour arriver à une conclusion.

"Il s'agit simplement de savoir si la Nouvelle-Orléans a le pouvoir de déléguer à un ou des individus, moyennant un prix réel et suffisant, le privilége de construire, pour vingt ans, un chemin de fer dans les rues de la ville. C'est une question de servitude et non d'aliénation de la propriété du sol.

"Le maire et le Conseil ont le droit d'adopter les ordonnances qui sont nécessaires et ne violent pas la constitution des Etats-Unis et de cet Etat; d'améliorer les rues, les places publiques, les quais et autres propriétés publiques. On ne dira pas que les mots: "faire telles améliorations aux rues," n'indiquent pas assez clairement le droit que réclame le Conseil; on ne maintiendra pas non plus que la Législature n'ait voulu décréter l'amélioration que de ce qui n'est pas fer, bois ou locomotives. Rien ne nous autorise à imputer aux législateurs l'idée absurde de priver les citoyens de cette grande ville commerciale du droit de profiter de tous les moyens de locomotion et de transport que la civilisation moderne a perfectionnés et qu'ils pourraient considérer comme étant d'une utilité publique. La Législature n'a jamais eu l'intention de défendre l'usage de qu'on emploie dans d'autres villes ... et il n'a jamais eu l'intention de refuser à la ville l'autorité d'avoir recours aux mêmes moyens, d'exécuter les mêmes travaux pour l'avantage de ses habitants."

MM. Michel et Dufour représentaient la ville; MM. Roselius et Kountz représentaient les demandeurs.

MORT A L'HÔPITAL. — James Smith est mort, hier matin, à l'Hôpital de Charité, après six semaines de souffrances atroces. Il est né en Irlande et avait 40 ans. Il fut transporté à l'institution le 4 juillet, deux jours après qu'il eut été blessé d'un coup de fusil, à Covington, paroisse St-Tammany.

M. Weysham, député du coroner, a pratiqué la levée du corps. Le verdict du juri déclare qu'il a été tué par une ou des personnes inconnues.

Un nommé Douglas qui, dit-on, est le coupable et qui avait été immédiatement arrêté, est parvenu à s'évader. — M. Weysham a transmis au shérif de St-Tammany une copie du procès verbal de l'enquête.

ACCUSATION DE VOL. — Nous avons annoncé qu'un voleur s'était introduit, dans la nuit de mardi à mercredi, dans le magasin de chaussures de M. N. Miller, rue Gravier, et avait emporté plusieurs paires de souliers, un billet et de l'argent. Hier matin, à huit heures, M. Miller a arrêté le nègre Eugène qu'il accuse du vol. L'esclave appartient à M. Oriatt; il est employé en qualité de balayeur dans plusieurs bureaux du voisinage.

LES RECORDERS. — Patrick Murray, accusé, devant le recorder du Premier District, d'avoir assailli et failli étrangler Letitia Kennedy; Barbette Chapara, accusée d'avoir insulté Regina Wirling — ont été renvoyés de la plainte.

Catharine Farrell qui accusait son mari de menaces et de conduite brutale, a obtenu sa mise en liberté.

John O'Neil a été envoyé devant la Première Cour de District pour larcin au préjudice d'Auguste Striteing, au marché Poydras.

— L'esclave Mary qu'un affidavit accuse du vol de douze cents piastres en or à Mme Frances Dill, a été écroué en attendant l'interrogatoire, par ordre du recorder assistant Summers. Elle appartient à Mme Taylor.

Henry G. Oliver que sa femme accusait de l'avoir terrassée d'un coup de chaise et d'avoir menacé de la tuer, a fourni un cautionnement de $300 pour répondre de sa comparution.

Louis Mapah et Marie Louise Saucier, f. c. l., accusés de bris de paix, ont fourni caution.

Louis Brois, accusé d'assaut et batterie par Ulysse Blanchet, a été acquitté, le plaignant ne s'étant pas présenté en Cour.

VOL AVEC EFFRACTION. — Charles Bengleman déclare, au bureau du chef de police, que mercredi soir, entre dix et onze heures, et hier matin, au point du jour, des voleurs sont entrés chez lui, No 325, rue du Camp, et ont pris une montre en argent, un couteau poignard, et un portefeuille contenant quelques pièces de monnaie.

L'EX POLICEMAN BOYLE que le lieutenant Dryden et l'officier spécial Dalton accusaient dernièrement d'avoir voulu les assassiner, et que le recorder a renvoyé de la plainte, s'est présenté devant le magistrat et a fait un affidavit dans lequel il accuse les deux officiers d'assaut avec intention de tuer et d'emprisonnement illégal.

L'interrogatoire devait avoir lieu hier, mais le recorder-assistant Munroe a déclaré qu'il ne voulait pas s'occuper de cette affaire. Le plaignant et les accusés attendront l'arrivée du recorder Summers qu'on attend lui mardi prochain.

JOSEPH SCHUMMEN, qui a été poignardé dernièrement par McCoy, dans la rue du Bassin, était beaucoup mieux hier soir. Son état n'inspire plus d'inquiétude.

POSITION DE L'ANGLETERRE.

On lit dans le *Times* de Londres, au sujet de la nomination d'une commission chargée d'étudier la question relative aux moyens de défense du pays, commission dont l'institution est proposée par sir de Lacy Evans:

"Il nous semble que c'est une proposition qui ne doit pas être combattue par le vieux vote stéréotypé de confiance en Napoléon III, proposé par lord Russell et soutenu par M. Bright. Il y a de nombreuses raisons pour que cette commission soit aujourd'hui d'une grande utilité. Quoique M. Bright puisse craindre et railler, et quoique lord John Russell puisse adorer en souriant, ce fait est clair que nous allons dépenser de l'argent pour les défenses nationales.

"Le vote de [illegible] de francs a déjà appris à toute la France, et le même fait, ouvre la bouche aux *Débats*. Au moment de dépenser cette somme considérable d'argent, nous avons le droit [illegible] [illegible]

[illegible]

Woolwich aurait aussi utile qu'une fortification à la Banque d'Angleterre, et quand nous aurons fortifié les docks et les arsenaux sur nos côtes, et placé un obstacle à une flotte ennemie à l'embouchure de la Tamise, nous aurons fait tout ce qu'il faut en fortifications ... La commission proposée par sir de Lacy Evans aurait au moins pour résultat d'inspirer au public quelque chose comme la confiance que tout système de défenses nationales que nous adopterions serait "de la plus grande efficacité combinée avec l'économie."

Le même journal affirme que l'Autriche et la France sont toujours à ... [illegible]

"Depuis le commencement de l'année, dit-il, il s'est passé une série de faits propres à jeter le désordre dans les idées du plus chétif des idéologues de la paix. Qu'une grande puissance militaire, avec des armements longtemps préparés d'avance, ait rapidement arraché à une autre vaste province, ce n'est là qu'un de ces faits, et, pour nous, ce n'est nullement le plus important. Le plus surprenant, et peut-être aussi le plus sérieux, c'est que ces deux puissances sont devenues amies, par cette raison singulière qu'elles se sont senties également blessées, également trahies, également lésées dans la possession d'une province par la neutralité perfide de certaines autres puissances, au nombre desquelles nous figurons.

"C'est à l'Angleterre, à la Prusse et aux autres Etats allemands que l'Autriche doit, croit-elle, la perte de la Lombardie, et la France celle de la Vénétie pour l'indépendance italienne. Toutes deux ont un motif de querelle contre nous, et il n'est nullement nécessaire qu'elles expliquent au monde que leurs différends sont compatibles. Quand on avoue ces sentiments, il est impossible de ne pas craindre qu'ils ne s'envenimeront à un moment opportun et qu'ils n'éclatent avec une vive explosion.

"Si la France est l'objet du premier choc, l'Angleterre aurait à examiner quelle serait sa situation et la France réussirait à humilier d'abord, puis à se concilier toutes les puissances du continent, à leur faire croire ensuite que l'Angleterre est leur pire ennemie. Nous avons aussi à considérer qu'au point de vue des provocations et des alarmes, nous ne sommes pas le peuple le plus prudent ni le plus modéré du monde.... En présence de ce qui est arrivé, et de ce qui arrive autour de nous, nous ne pouvons négliger de prendre des mesures pour notre défense.

"Si nous avons des armées et des flottes dans le monde entier, si nous employons notre population et nos trésors pour protéger nos enfants partout où ils vont, nous ne devons pas négliger nos enfants chez nous. Si nous ne pouvons élever un rempart tout autour de cette île, si nous ne pouvons construire une forteresse tous les deux ou trois milles, et l'armer de canons Armstrong, au moins nous pouvons songer à nos ports et à nos arsenaux. On dit qu'ils ne sont pas sûrs contre une attaque convenablement combinée. Eh bien, que le fait soit vérifié par ceux qui doivent y entendre quelque chose, et, si leur avis est raisonnable, suivons-le."

On écrit de Londres, sous la date du 26 juillet:

L'inquiétude est toujours grande chez nous, d'abord parce que l'on croit apercevoir une tendance à soulever des questions encore plus européennes que n'était celle de la Péninsule, et ensuite que l'on ne voit encore aucun commencement de désarmement en Europe.

On sent plus que jamais le besoin d'une entente générale, aux certains principes dominants. "Il y a des hommes qui ont acquis une grande réputation de sagesse et de prévoyance, qui semblent craindre que l'Europe n'entre bientôt dans une de ces crises périodiques qui font époque dans l'histoire, et dont les suites sont incalculables. A leur point de vue, il y a presque partout une confusion inextricable. De côté de l'Italie — supposant que ce pays-là reste seul arbitre de ses destinées — ils désignent du doigt, pour ainsi dire, tous les indices d'une formidable tempête, et ils cherchent avec inquiétude les bases d'une action commune pour l'Angleterre et la Prusse. Les rapports de l'Autriche avec la Prusse, et même avec la Grande-Bretagne, ne leur paraissent pas bien rassurants, et ils ne peuvent pas détourner les yeux de la position de la Turquie et de l'Egypte.

Sans être des alarmistes, ceux qui envisagent la situation actuelle sous des couleurs si sombres inquiètent beaucoup l'esprit public, de sorte que tout ce qui se dit ou se fait en France prête à mille commentaires. Ainsi les réponses de quelques journaux français aux discours de certains membres du Parlement, et à certaines feuilles de Londres, sont fort remarquées, d'autant plus que nos voisins ont l'air d'y attacher plus d'importance que des discours et que des feuilles ne méritent. Il faut rendre cette justice au gouvernement français, que, dans l'intérêt des bons rapports entre les deux pays, il s'est montré non seulement calme et digne, mais bien généreux à l'égard des inconvenances de certains orateurs et de certains publicistes, et en face de la signification qu'il voulait donner aux préparatifs militaires de l'Angleterre. Ainsi le *Moniteur* a eu parfaitement raison d'élever la voix presque ce dernier moment et de dire ce qui a été dit maintes fois par des patriotes anglais.

Cependant, il faut faire observer que le moment respectif des dépenses militaires des deux pays se dessine pas exactement leur position relative. On peut faire beaucoup plus de frais ici sans obtenir les mêmes résultats qu'en France. On sait cela, et non pas les chiffres de dépenses, qui parlent le plus éloquemment. Or, nous venons de voir ce que la France a pu faire, lorsqu'il s'est agi d'entrer en campagne dans un pays étranger.

Pour calmer l'effervescence de l'Europe, il faut que les grandes puissances s'obligent par un accord solennel, d'adopter le grand principe d'arbitrage qui a trouvé tant de faveur au congrès de Paris. Ainsi tout armement disproportionné tombera de lui-même — de son propre poids. Et ici je puis dire que sur le seul bruit que Napoléon III comptait réduire la force effective de son armée, un sentiment général de satisfaction s'est répandu, hier, partout à Londres, et notamment dans la cité. On a parlé aussi d'une visite que l'empereur devait rendre à notre famille royale, et cette rumeur a été aussi parfaitement bien accueillie.

Quant aux affaires d'Italie, on semble croire ici et là que notre gouvernement pourrait à la fin céder sur la question d'une convocation d'un congrès. En effet, si les trois parties qui étaient plus directement intéressées dans la dernière guerre font en sorte de faire prévaloir le principe que les Italiens eux-mêmes doivent pourvoir à leur propre organisation politique, le cabinet Palmerston n'aura qu'à y accéder, et plus tard, lorsque tout sera bien arrangé, on peut considérer le fait accompli par ce traité européen dont parle lord John Russell dans sa dépêche au représentant britannique à Turin. Seulement, il faut se hâter de poser quelques faits de nature à prouver aux Italiens que leur volonté nationale sera respectée, car j'ai vu aujourd'hui des lettres particulières de la péninsule, écrites par des Anglais bien renseignés, qui laissent craindre des manifestations fort regrettables.

ISTHME DE PANAMA.

On nous communique l'extrait suivant d'une lettre reçue de Panama:

Panama, 2 août 1859.

Les regards du monde savant et du monde commercial se fixent en ce moment sur notre Isthme. A peu de distance de Panama, la découverte d'un cimetière indien a prouvé que nous aussi nous possédons des mines d'or qui ont fourni aux premiers habitants la matière précieuse des statuettes et des vases trouvés en si grand nombre dans les tombeaux indiens. A cette nouvelle, notre population a été mise en émoi. On est à la recherche des mines. Notre ville, appelée depuis si long temps à de hautes destinées, prend enfin son essor. La présence de l'or se révèle de tous côtés sur le sol panamé-[illegible], et tout donne à penser que nos mines seront aussi riches que celles de la Californie.

Outre ses richesses minérales, l'Isthme offre d'immenses ressources sous le rapport de l'agriculture. Le sol y est d'une fécondité merveilleuse et convient à la culture du blé, du riz, du maïs, du café, de la canne à sucre, etc. qui ne demandent pas la centième partie du travail qu'ils exigent ailleurs.

FEUILLETON.

LES MORMONS.

VI — *Suite.*

Caton ne protesta pas contre cette assertion; son silence pouvait être mis sur le compte de sa peur.

— Mais, répondit très sérieusement le Simeuse, qui nous empêche de corriger le bâtard?

— Un assassinat?.... Étes-vous donc converti à la doctrine de Joseph Smith?

— Vous avez raison, ce serait un crime.... et c'est fâcheux, car je lui aurais bien volontiers brûlé la cervelle.... C'est étonnant comme les voyages m'ont changé!.... Je ne m'en suis pas rendu compte, mais je m'ont appris à m'attacher peu d'importance à la vie d'un homme!.... Parlons-nous, Senor! la rosée de la nuit est glaciale...... je me sens des frissons dans tout le corps!....

— Je suis à vos ordres, mais auparavant, laissez-moi dire deux mots à Caton.

Le Batteur d'Estrade se retourna vers l'ex-quaker, et le regardant au front:

— Je te charge d'enterrer cette infortunée victime, dit-il en lui désignant d'un geste impérieux et vite le cadavre du capitaine Kennedy.

— Vous serez obéi, Senor, répondit humblement Caton.

— Maintenant, une question. Cette clairière n'est-elle pas le théâtre habituel des exécutions, ou, pour être plus exact, des assassinats qui sont ordonnés par le haut conseil de l'église mormone?

— Oui, Senor.

— Comment se fait-il que ce malheureux Kennedy n'ait pas été attaché à un arbre, mais bien à cette croix de bois?

— C'est l'usage.

— Les assassins ont donc apporté au sein cette croix avec eux?

— Non, Senor, elle reste ici en permanence.

— Ah! Et vos chefs ne craignent pas que cet instrument de supplice ne soit découvert par quelques habitants de Deseret?

— Au contraire, Senor!

— Qu'entendez-vous par cet "au contraire?"

— Je veux dire par là, Senor, que si nos apôtres et nos évêques défendent, sous les peines les plus sévères, que l'on parle publiquement des châtiments et des exécutions qu'ils ordonnent, ils sont cependant désireux que le souvenir de ces faits se répande dans la population, et ne soit ignoré de personne. Les récits qui ont lieu à voix basse et en secret sont toujours empreints d'une exagération, et d'un mystère qui frappent bien autrement l'imagination de la foule que les récits officiels. En paix, s'il arrivait jamais que le gouvernement des Etats [illegible] [illegible]

[illegible]

Elle fit assez fort pour envoyer des commissaires et ordonner une enquête dans le territoire de l'Utah, ce qui n'est guère probable, on ne trouverait pas de preuves contre notre Eglise. Une croix de bois est bien vite brûlée. [illegible]

— Que vous semble cette franchise, Monsieur le Simeuse? demanda Jonquis Dick.

— Le comble de l'impudence!

— Pourquoi aurais-je essayé de vous tromper, Senor? dit Caton. Vous savez aussi bien que moi ce qui se passe à Deseret!....

En ce moment, de Simeuse retourna avec une extrême vivacité, puis s'adressant au Batteur d'Estrade:

— Je crois entendre marcher quelqu'un dans la clairière! lui dit-il.

— Vous ne vous trompez pas! c'est Grandjean.

En effet, le Canadien apparut presque aussitôt.

— Encore un! dit-il en apercevant Caton. Il y en a donc partout!

— Laisse cet homme en paix! lui dit Joaquin Dick, qui ne se méprit pas sur l'intention du géant.

— Pourquoi, Seigneurie? pour qu'il nous échappe?

— Parce que je le veux!

— C'est différent, Seigneurie! N'importe, c'est dommage! Cela rend inutile tout la besogne que je viens de faire, et tout le mal que je me suis donné.

— Quelle besogne viens-tu donc de faire, Grandjean?

— Mais, Seigneurie, j'ai achevé, — comme le commandait le moindre bon sens, — les Danites que vous avez blessés, et qui n'en valent pas plus!

— Tu as commis une pareille atrocité, malheureux? s'écria le Batteur d'Estrade avec une douloureuse indignation.

— Mais, certes, répondit le Canadien, d'un air qui annonçait un parfait contentement de lui-même. La prudence le voulait ainsi. Est-ce que vous reviendriez vertueux, Senor, après avec une naïveté mêlée d'inquiétude. Quel malheur! Vous aviez si bien réussi, cette nuit, vos commencements de tête.

Joaquin Dick baissa la tête et garda le silence; qu'aurait-il répondu?

— Partons-nous, Senor? demanda de nouveau de Simeuse qui depuis qu'Allen avait appris à Caton pour son époux légitime, avait hâte de s'éloigner.

— Soit!.... Y a-t-il encore des Danites dans la forêt, Grandjean?

— Non, Seigneurie!.... Excepté les blessés que j'ai si lestement complétés, et deux pauvres femmes évanouies, je n'ai rencontré âme vivante!

— Quelles sont ces femmes? demanda de nouveau Joaquin Dick à Caton.

L'ex-quaker lui raconta en peu de mots ce qui s'était passé à ce sujet.

— Quelle monstruosité! s'écria de Simeuse, tout pâle d'indignation. Grandjean, vous avez bien fait de n'accorder quartier à aucun des misérables qui vous sont tombés sous la main!

— Tiens, je le sais bien! répondit le Canadien.

— Mais ces femmes, nous ne pouvons les abandonner ainsi! dit de Simeuse à Joaquin Dick.

— Il le faut pourtant bien, mon cher Senor!.... Qui sait, si on ce moment-ci, Mme de Simeuse n'a pas besoin de nous?.... Bientôt notre retour sera perdu de temps à Deseret! Du reste, de quelle utilité seraient, pour ces pauvres femmes, notre intervention?

— Je les ai consolées, moi! dit modestement Grandjean.

— Qu'ont-elles répondu à tes questions?

— Rien, puisqu'elles étaient évanouies.

Le géant, après cette explication ... monta à cheval.

— Ainsi, Seigneurie, — reprit-il en désignant l'ex-quaker, — il est convenu que nous n'écraserons pas la tête à cette vipère! Permettez-moi, cette volonté soit faite! Permettez-moi toutefois, de vous répéter, avec le respect que je vous dois, que votre prétendue générosité c'est tout bonnement une véritable imprudence!.... Dieu veuille que vous n'ayez pas à vous en repentir plus tard!....

Caton vit sans un sensible plaisir que Caton vit les trois hommes s'éloigner.

.... [illegible]

Marthe, assise devant la fenêtre ouverte du salon, attendait leur retour ... [illegible] ... la porte du jardin.

— Ah! Senor! dit-elle avec un élan d'émotion, que c'est donc passé? Vous êtes blessé?

— Non, voyez du sang sur mes mains, s'il n'y en a pas....

— Les, Senor, mais je vois des flammes dans vos yeux et la jeunesse sur votre front. Veuillez-vous prendre soin....

[La suite au prochain numéro.]

PAUL DUPLESSIS.

[illegible]

A. I. P. — 22 — 9 —

R. R. SCHLUTIUS, Candidat à la place de Constable du Troisième Juge de Paix. L'élection a lieu le 7 novembre 1859.

AU BON MARCHÉ. MAISON E. GUITTARD, Encoignure Ste-Anne et Royale. [illegible]

AVIS. Les soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison LLAMBIAS & DOCKTER, pour continuer les affaires de commission et de produits de l'Ouest ... [illegible] M. A. LLAMBIAS. GEORGE DOCKTER. Nlle-Orléans, 16 août 1859.

Llambias & Dockter, (Successeurs d'Angelo Costa) Commissionnaires et marchands de Produits de l'Ouest, Nos 111 et 113, rue de la Vieille-Levée, près la rue St-Louis.

CIGARES de la Havane — [illegible] GABALDONI & SARDADO, No 32 Vieille Levée.

VINS BLANCS — [illegible] S D GRATIAA & Co.

Infirmerie de la rue du Cirque, NOUVELLE-ORLEANS, Entre les rues Poydras et Perdido. [illegible] Dr STANFORD CHAILLÉ, No 196, rue du Camp. [illegible]

[illegible]

PAPIERS PEINTS Vve HEBERT & Cie. [illegible]

Parlez mieux! Les personnes qui parlent mal L'ANGLAIS. [illegible] Chez le Prof. BRETT, 12, rue St-Charles. [illegible]

Changement de domicile. No 44, RUE St-CHARLES, No 44, En face de l'Hôtel St-Charles. **B. PRADEL,** Fabricant d'instruments de Chirurgie et de Coutellerie, [illegible]

Nous sommes autorisés à annoncer que M. J. E. BOULIGNY est candidat à la place de Représentant du Premier District au Congrès — sujet à la nomination du Parti Américain.

AVIS SPECIAL. [illegible] J. C. MARSH.

Les Scrofules et les Erysipèles [illegible] J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane. Bureau No 26, rue du Camp. CAPITAL ... [illegible] E. SANCEREAU, Président. A. PEGOLEY, secrétaire.

PAPIERS PEINTS — Aux Propriétaires et Entrepreneurs. EMILE CHOPIN, ... No 117, rue Ste-Anne. [illegible]

Nouveau Directory de Gardner pour 1860. [illegible] CHARLES GARDNER.

PERDU, [illegible] rue Jackson et Esplanade. [illegible]

Demande d'esclaves. [illegible]

MULETS ET CHEVAUX MEXICAINS. [illegible] ELLIOTT, ... W. BEATHY, rue Jackson.

A LOUER [illegible]

Avis de Société. [illegible] C. E. BICKERS, J. T. LANDRY, A. J. POWELL.

Nattes, Toile cirée, Tapis No 16, RUE DE CHARTRES. 500 [illegible]

Vitrification et Marchand Ferrement. [illegible]

Demande de bucherons. [illegible]

CHAPEAUX &Co., DE PAILLE. [illegible] J. R. HENRY, No 72, rue de Chartres.

BAIE St-LOUIS. HOTEL ALLAIN. SEULE GARÇONNIÈRE A LA BAIE. [illegible]

MEUBLES. MEUBLES. Encoignure Royale et Bienville. [illegible]

[illegible] GRAHAM & CO.

JAMES H. PUTNAM, Autrefois de la maison Hall, Rodd & Putnam, FACTEUR DE COTON ET DE SUCRE. No 48, rue Carondelet.

Papiers peints! Papiers peints! HENRY HABERT, [illegible]

Portraits de la guerre d'Italie, [illegible] G. DUPUY, No 61 vieux 49, rue Royale. [illegible]

A LOUER. [illegible]

Liste des Lettres françaises restant au bureau de la poste au 18 août 1859. [illegible]

Cartas Españolas y Italianas. Nueva Orleans, 18 Agosto 1859. [illegible] S. F. MARKS, Administrador.

Changement de domicile. MAISON J. FLEURY & Co. SUCCESSEUR J. B. LANG. [illegible]

Université de St Louis. [illegible]

PAUL E. THEARD, AVOCAT 34, rue Royale.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF. Bâton-Rouge, 9 août 1859. [illegible] ROBERT C. WICKLIFFE. A. BURTON, [illegible]

Bureau du Board des Assesseurs [illegible] HENRY BIER, Secrétaire du Board des Assesseurs.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans. [illegible] P. PICARD, secrétaire.

AVIS. [illegible] MARCELIN, HUDE & Co.

Dissolution de société. [illegible] EDWARD J. MATTER.

AVIS. [illegible] V. GRANDAN.

A VENDRE [illegible]

AVIS. [illegible] JOHN L. LEWIS.

Banque de l'Etat de la Louisiane. [illegible] C. A. F. BONDEAU, caissier.

Avis. [illegible] ULGER LAUVE. ... AUGUSTIN & THIBAUT.

Dissolution de Société. [illegible]

Formation de Société. [illegible] JUSTIN CASSEBERGUE & CO. [illegible]

MAGASIN D'ARTICLES DE MENAGE A BON MARCHÉ ET A PRIX FIXE. [illegible]

Justin Casbergue & Co. [illegible]

$25 SEULEMENT POUR APPRENDRE LA LANGUE ITALIENNE. [illegible]

T. BACHELIER, Nos 20 et 30, rue des Ursulines. [illegible]

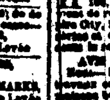

HOTEL St LOUIS. [illegible]

Cours de Piété Catholique et de Morale [illegible]

CHANGE [illegible]

[illegible]

Changement de bureau. [illegible]

Sirop pectoral balsamique DE DUCONGÉ. [illegible] F. P. DUCONGÉ.

EXCURSION DU DIMANCHE A Mandeville, Lewisburg et Madisonville. [illegible] S. A. FORDICE, agent.

STEAMSHIPS DE LA HAVANE EN ESPAGNE TER, BERENGUER, ALMOGABAR et EUROPA, 1800 tonneaux chacun. [illegible] J. M. MORALES & Co.

En partance pour Bordeaux, [illegible] PAUL BOUDOUSQUIÉ.

Collége St Joseph, Bardstown, Kentucky. [illegible]

DISSOLUTION DE J. VANNIER. [illegible]

AVIS MEDICAL. Le docteur C. F. GUINAND, [illegible]

COLLÉGE COMMERCIAL. Aux Négociants et aux Parents [illegible]

J. H. & JOHN E. HOLLAND, AVOCATS. J. H. HOLLAND, NOTAIRE PUBLIC ET COMMISSAIRE DE L'ETAT DU TEXAS, Rue St-Charles, No 79.

Avis. [illegible] PAULIN DUREL.

A. P. VALLS, Marchand de cigares et de produits de la Havane, [illegible]

Perdu ou égaré. [illegible]

Vve. HEBERT & Co., 149 rue de Chartres [illegible]

A vendre. [illegible]

A Louer. [illegible]

BONNE OCCASION POUR FERBLANTIER [illegible]

DAWSON & Co. [illegible]